



COLLOQUE

La mise en valeur des

PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

RÉGION DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

OPPORTUNITÉS ET DÉFIS

TENU À MATAPÉDIA, LE 18 JUIN 2004

**Actes**

## **TABLE DES MATIÈRES**

PRÉAMBULE .....	4
CONCEPT DE L'ÉVÉNEMENT ET OBJECTIFS .....	5
1. SYNTHÈSE DES ATELIERS.....	6
1.1 Atelier 1 : Produits biopharmaceutiques et nutraceutiques.....	6
1.2 Atelier 2 : Produits ornementaux et manufacturés.....	8
1.3 Atelier 3 : Produits alimentaires.....	10
1.4 Conclusion de la synthèse des ateliers .....	12
2. SYNTHÈSE DE LA PLÉNIÈRE .....	15
3. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ .....	16

## **PRÉAMBULE**

La multitude d'acteurs impliqués dans ces potentiels de diversification et d'optimisation de notre territoire que représentent les produits forestiers non ligneux, ont profité de cet événement pour discuter, échanger et se donner les bases d'une stratégie commune pour le développement durable. Cette filière en création devait se donner les moyens lui permettant d'asseoir des bases solides afin d'éviter un développement éphémère. Cet événement a contribué à façonner le coffre à outils mais ne fait que marquer le début des nombreuses étapes qui restent à franchir pour le garnir convenablement. L'acquisition, la gestion et le transfert des connaissances sera au cœur des futurs défis.

Ce document vise principalement à rapporter les propos qui ont eu lieu durant le colloque et à mettre en relief les problématiques et pistes de solutions qui ont été soulevées par les participants. Il est basé sur la synthèse présentée par les animateurs d'ateliers ainsi que par les notes des secrétaires.

Les sections « Recommandation » regroupent les suggestions nées des discussions. Elles ne proviennent aucunement du comité organisateur ou du coordonnateur de l'événement. Elles ont été regroupées afin de mettre en lumière certaines pistes de solutions apportées lors des ateliers.

Voici donc la synthèse des échanges tenus durant les ateliers qui se sont déroulés dans le cadre du premier colloque sur les produits forestier non ligneux en Gaspésie, le 18 juin 2004 dans la municipalité de Matapédia.

---

*L'acronyme PFNL pour produit forestier non ligneux, sera principalement utilisé afin de ne pas alourdir ce document. Nous entendons par PFNL, tout produit forestier autre que la matière ligneuse utilisée dans l'industrie de la transformation pour le bois d'œuvre ou le bois de pâte<sup>1</sup>. Les produits d'origine animale, bien qu'inclus dans les PFNL, n'ont pas été considérés lors du colloque.*

*Nous avons décidé, dans le cadre de cet évènement, de classer les PFNL en trois catégories qui sont devenues les titres des ateliers retrouvés dans les différents documents du colloque, à savoir : les produits biopharmaceutiques et nutraceutiques, les produits ornementaux et manufacturés et les produits de l'alimentation. Ces mêmes catégories seront donc utilisées dans ce document.*

---

---

<sup>1</sup> Côté, M., Théau, J. et Fortin, S. 2004. Bilan forestier régional, basé sur les connaissances – Gaspésie - les Îles. Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne, 185 pages.

## **CONCEPT DE L'ÉVÉNEMENT ET OBJECTIFS**

Le projet a consisté à créer un événement permettant à tous les acteurs de la filière naissante des PFNL d'échanger, de recevoir de l'information et d'amorcer un consensus permettant la création d'une filière PFNL active en Gaspésie.

Le concept de la journée s'articulait en trois temps. En avant-midi, sous forme de conférences, des invités sont venus présenter les enjeux de la mise en valeur de ces produits et de l'importance de la recherche en développement durable dans toutes les étapes, de la cueillette à la mise en marché en passant par la transformation. Leurs propos étaient appuyés par des présentations visuelles projetées sur écran (power point) ainsi que par des résumés de conférences insérés dans le cahier du participant.

En après-midi, dans le cadre d'ateliers, les participants ont été amenés à partager leur point de vue grâce à une équipe d'animation qui a stimulé les échanges avec des personnes-ressources compétentes, notamment sur les thématiques suivantes: la cueillette, la production, la transformation, la mise en marché, la distribution et l'environnement légal et ce pour les trois secteurs visés à savoir: les produits biopharmaceutiques et nutraceutiques, les produits ornementaux et manufacturés et les produits alimentaires. Finalement, la journée s'est terminée par une plénière qui a permis de jeter les bases du processus de suivi.

Les objectifs de ce colloque ont visé à :

- connaître l'état de la situation entourant le développement et la mise en valeur des PFNL sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine;
- favoriser le réseautage et les échanges entre les différents acteurs concernés ou intéressés par le développement des PFNL;
- aider à identifier les opportunités et moyens disponibles sur notre territoire;
- établir des consensus en vue d'élaborer des stratégies communes afin de permettre d'assurer un développement durable;
- établir si les PFNL peuvent devenir un moteur de développement économique durable pour la région et dans l'affirmative définir quels sont les outils nécessaires à ce développement.

## **1. SYNTHÈSE DES ATELIERS**

### **1.1. Atelier 1 : Produits biopharmaceutiques et nutraceutiques**

Tel que rapporté par l'animateur de cet atelier, les produits inclus dans cette catégorie peuvent être séparés en deux groupes, qui diffèrent en terme de vision et de problématique:

- Un premier qui regroupe les plantes dont on peut extraire les principes actifs. L'if du Canada est l'exemple le plus populaire et a été au cœur des discussions de cet atelier.
- Les autres plantes médicinales constituent l'autre groupe. Ce dernier inclus plutôt les plantes dont toutes les parties sont utilisées<sup>2</sup>. Il se réfère régionalement aux petites entreprises contrairement au premier groupe qui englobe les entreprises biopharmaceutiques, souvent beaucoup plus importantes en terme de chiffre d'affaire.

Les deux groupes ont des préoccupations et des défis propres à chacun qui sont résumés dans les prochaines lignes.

#### **1.1.1 Approvisionnement de la matière première**

Il résulte de ce bloc qu'il existe des lacunes dans les connaissances du territoire au niveau du potentiel disponible. D'ailleurs, bien que des inventaires d'if aient été réalisés en territoire public, il existe toujours des lacunes quant aux quantités disponibles. C'est pourquoi il est encore difficile à ce stade de savoir si l'exploitation de cette ressource se fait de façon durable.

Toujours concernant l'if, malgré le fait que plusieurs choses sont amorcées au niveau de la récolte, il reste beaucoup de place à l'amélioration. En dépit des publications du ministère des ressources naturelles de la faune et parc (MRNFP) sur les normes de récolte, les participants de l'atelier soulignent un manque de structuration. De plus, le marché parallèle est un problème omniprésent pour plusieurs PFNL, particulièrement en ce qui a trait à l'if. En terre privée, la cueillette se fait régulièrement sans permission du propriétaire. L'accréditation obligatoire pour la récolte de l'if constitue un pas dans la bonne direction.

#### **Recommandations**

Plusieurs ont des craintes en ce qui concerne la pérennité de la ressource. D'ailleurs, au lieu d'opter pour une cueillette directement en milieu naturel, il est suggéré, particulièrement pour des plantes qui sont sensibles au prélèvement, d'utiliser la flore

---

<sup>2</sup> Spécification de M. Michel Caron : Il se fait également de l'extraction avec ce deuxième groupe. Cette extraction est de volume variable suivant la taille des entreprises et se fait avec plus d'une espèce. Les équipements utilisés sont artisanaux et peuvent traiter de petits volumes.

indigène comme un réservoir et non pas comme un endroit où aller cueillir à profusion. La ressource en place serait donc une réserve principalement utilisée dans le processus de domestication pour les différentes espèces représentant un potentiel intéressant.

### **1.1.2 Transformation**

Tel que précisé au début de cet atelier, une distinction est bien présente entre les compagnies biopharmaceutiques, dites « grande entreprise » ou « entreprise à grande échelle » et les petites entreprises qui regroupent la majorité des initiatives régionales, davantage reliées aux plantes médicinales. L'écart entre ces deux groupes se voit renforcé au niveau de la transformation et de la mise en marché. Ce qui vient également creuser le fossé et qui représente des contraintes liées non seulement à la transformation mais également à la mise en marché, ce sont les sommes et le temps qui doivent être investis pour atteindre les marchés respectifs. Le processus de transformation semble long et très contraignant. Dans les deux cas, la réglementation est complexe, ce qui est restrictif pour les deux échelles. Par ailleurs, bien que la réglementation soit la même pour les deux groupes, il y a à ce stade, une certaine tolérance pour les entreprises plus artisanales, particulièrement lorsque les ventes sont locales<sup>3</sup>.

#### **Recommandations**

Le regroupement des petites entreprises pourrait certainement aider ces dernières à transformer des produits de qualité en région en se dotant d'outils de transformation efficaces. L'intérêt à se regrouper est d'ailleurs ressorti à plusieurs reprises en atelier mais également durant les conférences de l'avant-midi, non seulement pour la transformation mais également pour la mise en marché de produits. La mise en commun de machineries peut donc constituer une solution mais il faudrait également voir à maximiser les infrastructures déjà en place sur le territoire, point souligné plus d'une fois.

### **1.1.3 Mise en marché**

Tel que l'ont spécifié les animateurs d'ateliers en plénière, la mise en marché est étroitement liée à la transformation et vice-versa. Les solutions suggérées sous ce thème recourent donc celles abordées dans le bloc « Transformation ». On revient sur la mise en commun de machineries et bâtiments.

Les petites entreprises doivent souvent fabriquer plusieurs produits pour être rentables<sup>4</sup>. La qualité requise, les volumes critiques, les coûts du transport et les règlements entourant les formats ou l'étiquetage des produits sont tous des contraintes que rencontrent ces entreprises. L'importance d'offrir des produits de qualité est un élément

---

<sup>3</sup> Spécification de M. Michel Caron : À moyen terme, les mêmes règles seront la base pour tous avec des variantes suivant la nature du produit, la transformation, l'origine etc...

<sup>4</sup> C'est particulièrement le cas pour les petites entreprises qui possèdent très peu d'outils reliés à la transformation (ex: cuve à macération), ce qui limite les volumes pouvant être transformés. Cela peut les contraindre dans la mise en marché puisqu'elles ne peuvent répondre à un volume. Ce sont donc souvent des entreprises qui fournissent plusieurs petits produits localement.

incontestable pour percer les marchés. Par ailleurs, on soulève des réticences à collaborer, particulièrement dans le partage de l'information au niveau des marchés par peur de les perdre.

### **Recommandations**

Une approche plus collective dans cette étape est certainement une avenue qui pourrait amener des impacts positifs pour tous, selon des intervenants.

#### **1.1.4 Résumé des discussions**

En ce qui concerne l'if, tel que cela a été rapporté durant la synthèse des ateliers en plénière, il ne devrait pas y avoir de récolte en forêt publique aussi longtemps que la condition de base n'aura pas été remplie, à savoir la présence d'infrastructures de transformation dans l'Est du Québec. En forêt privée, l'if fait parti du plan conjoint du Syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, c'est donc lui qui gère cette ressource sur le territoire privée de la Gaspésie. Il est responsable de la formation des cueilleurs. Bien que l'if fût récolté en 2003, cela ne sera pas nécessairement récurrent annuellement.

Malgré le fait qu'une formation soit donnée sur la cueillette de l'if, on s'interroge toujours sur le contrôle de la récolte et le suivi en forêt. Une autre problématique qui a été soulevée, non seulement durant l'atelier mais également durant la conférence de Madame Maryse Pigeon concerne la localisation de secteurs pour la récolte et les méthodes pour évaluer les quantités présentes. Malgré le fait que les résultats des dernières évaluations sur les quantités présentes seront bientôt disponibles, les risques de surévaluation de la matière première demeurent. L'immensité du territoire couplé au manque de données sur l'espèce rend les inventaires dispendieux lorsqu'on vise un degré de précision élevé.

## **1.2. Atelier 2 : Produits ornementaux et manufacturés**

Bien que l'if du Canada ne soit pas, en théorie, inclus dans cette catégorie, des discussions ont abordé ce sujet. Elles ont été rapportées dans la section précédente, soit l'atelier sur les produits biopharmaceutiques et nutraceutiques. À l'exception de l'if, cet atelier a abordé l'industrie des huiles essentielles et celle des branches de sapin, produits se rapportant directement à cette catégorie de PFNL.

### **1.2.1. Approvisionnement de la matière première**

Les discussions qui ont abordé l'if du Canada dans cet atelier, ont été intégrées à la fin de l'atelier sur les produits biopharmaceutiques et nutraceutiques, dont il fait partie.

En ce qui concerne les produits tels que les huiles et les branches de sapin, on observe deux méthodes distinctes dans l'approvisionnement de la matière première : la récolte manuelle et la récolte mécanique. Les deux sont présentement utilisées et possèdent leurs avantages et leurs inconvénients.

Au niveau de la production d'huile, la récolte mécanique est présentement l'avenue privilégiée par la personne-ressource et conférencier Monsieur Jacques Parent mais celui-ci considère la récolte manuelle comme une méthode essentielle. La récolte de certaines plantes pour les huiles ne peut s'effectuer autrement que manuellement pour l'instant (ex: verge d'or, cèdre, mélèze). La récolte mécanique comme dans le cas du sapin, se doit d'être développée en Gaspésie pour des raisons de coût et pour étendre la période d'approvisionnement. En effet, il est moins dispendieux de récolter mécaniquement et le fait de récolter l'hiver est très important car cela permet à l'entreprise de fabriquer sur une période d'environ 10 mois par année, peu importe la température (pluie ou neige). L'innovation technologique est donc un incontournable pour augmenter l'efficacité de la récolte de branches des différentes essences exploitées.

De son côté, Monsieur Bruce Jones, également personne-ressource pour cet atelier et conférencier, privilégie la récolte manuelle. Les couronnes de sapin et autres produits qu'il transforme nécessitent un travail manuel. Il précise par ailleurs que la main d'œuvre est difficile à trouver d'où son intérêt de se tourner vers des groupes structurés, des regroupements de cueilleurs.

### **Recommandations**

Que ce soit au niveau des huiles, des branches de sapin ou d'autres espèces pour la fabrication de produits ornementaux, les promoteurs présents démontrent une ouverture à collaborer avec des groupes de cueilleurs organisés et bien formés. Cette suggestion ressort également lorsqu'il est question d'approvisionnement pour l'if. Les promoteurs y voient des avantages et des avenues intéressantes, entre autres au niveau du contrôle sur la ressource. De plus, ces derniers soulèvent l'importance d'acheter des matières premières provenant de la Gaspésie-les-Îles-de-la-Madeleine pour qu'elles soient transformées sur le territoire.

### **1.2.2. Transformation**

Que ce soit pour des produits manufacturés tels que les huiles ou encore pour des produits ornementaux, les promoteurs invités mettent beaucoup d'effort non seulement dans la première transformation, mais également dans la valorisation des résidus. Les fertilisants biologiques issus de la transformation d'huiles essentielles en sont un exemple. Beaucoup d'efforts sont investis par les entrepreneurs dans l'innovation technologique et la recherche pour mettre en place de la machinerie spécialisée adaptée à leurs besoins afin de rentabiliser leur entreprise et combler les demandes du marché. Par contre, ils soulignent que l'élément principal limitant les initiatives régionales dans ce domaine, est le manque de fonds dans la recherche et le développement.

Un dernier aspect qui a été soulevé dans la transformation des produits ornementaux et manufacturés concerne la réglementation. Bien qu'elle soit la plupart du temps contestée et considérée comme un élément complexe qui freine le développement, la majorité des participants la voient comme un outil pour assurer une qualité des produits retrouvés sur le marché.

### **Recommandations**

Les transformateurs présents dans cet atelier considèrent important de travailler dans la structuration du développement des PFNL. Ils y voient des avantages, particulièrement dans la recherche et le développement de la technologie entourant leur industrie, frein qui empêche ou ralentit le développement de leur entreprise. De plus, il est suggéré de regarder les possibilités de miser en commun des machineries peu utilisées.

### **1.2.3. Mise en marché**

La qualité du produit est l'élément principal qui a été mis en lumière lors des discussions. Une particularité régionale qui est soulevée concerne la qualité de l'environnement en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la notoriété que celle-ci possède sur le plan international au niveau de plusieurs produits. Il faut démontrer que le produit offert provenant de notre territoire est supérieur et maintenir la notoriété que le produit possède. Offrir un produit transformé qui se démarque est essentiel mais encore faut-il connaître le marché auquel on s'adresse. Afin de percer les différents marchés visés, on souligne l'importance du marketing. Il est nécessaire de faire connaître son produit. D'ailleurs, selon plusieurs intervenants, le contact humain avec le client est un élément qui favorise la mise en marché.

Le coût du transport ne vient certes pas aider les entreprises, mais cela ne les empêche pas d'exister même si ces dépenses représentent une part importante des frais encourus.

## **1.3. Atelier 3 : Produits alimentaires**

Les propos tenus dans cette catégorie de PFNL ont principalement touché les produits d'érable et les petits fruits. Par ailleurs, les problématiques mises en lumière touchent plusieurs autres produits de consommation entrant dans cette catégorie tels que les champignons, vins etc.

### **1.3.1. Approvisionnement de la matière première**

Les risques de surestimer la matière première est un propos qui a été soulevé au niveau de l'approvisionnement de la ressource. Cela est, bien sûr, relié au manque de connaissances du territoire au niveau de la disponibilité et de la distribution des PFNL. Selon certains, le fait que peu de gens soient conscients de ces nouvelles possibilités qu'offrent les PFNL n'aide en rien la collecte de données manquantes.

Au niveau des moyens de contrôle face à l'exploitation, très peu de données existent sur les volumes et la provenance des produits exploités. De plus, il semble exister un fort marché parallèle. Les promoteurs considèrent importante l'acquisition de connaissances et particulièrement les inventaires. Ils demandent donc aux ministères concernés de les appuyer dans leurs initiatives en ce sens.

Concernant l'attribution du territoire comme forme d'organisation de la cueillette, il serait possiblement difficile, selon les participants de cet atelier, d'instaurer un tel système en forêt privée. En effet, les habitudes et le sentiment d'appartenance des propriétaires sous ce type de tenure sont bien ancrés. Par contre, en forêt publique, il semble y avoir une ouverture du MRNFP dans l'octroi de terrain. Le concept de forêt-bleuet en

témoigne. Par ailleurs, il est nécessaire, selon ce ministère, que l'attribution de territoire, bien qu'intéressante, soit abordée de façon progressive, la première étape étant certainement de caractériser les différentes ressources présentes. Une fois ces potentiels connus, il serait donc plus facile d'analyser les possibilités de concession, sans nécessairement attribuer l'ensemble des PFNL d'un territoire.

### **Recommandations**

Afin de combler le manque de connaissances, la suggestion d'effectuer des inventaires de PFNL qui possèdent un potentiel de vente est une avenue soulevée. Les participants de l'atelier s'entendent pour dire que la ressource peut facilement devenir précaire. Il serait important d'augmenter les outils de traçabilité de la ressource qui incluent des données telles que les volumes et les secteurs récoltés. L'accréditation de cueilleurs est donc une piste de solution possible pour offrir un meilleur outil de contrôle sur la récolte de la ressource. Il ressort également dans les suggestions, que les méthodes de gestion devraient être spécifiques pour chaque produit, si l'on désire les développer de façon durable.

S'inspirer de ce qui se fait ailleurs et le transposer sur notre territoire pourrait amener des pistes de solutions pour la mise en place de systèmes de cueillette tel que l'attribution de terrain d'approvisionnement.

En ce qui a trait à la gestion et l'accessibilité de l'information, il est suggéré de centraliser l'information au sein d'organismes tels que le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne (CDDFG) et le Centre d'expertise sur les produits agro forestiers (CEPAF) dont un de leur mandat pourrait être la diffusion. La sensibilisation de la population en général pourrait certainement aider à améliorer la connaissance du territoire.

### **1.3.2. Transformation**

*Plusieurs aspects de la mise en marché dans cet atelier ont également été traités dans la section transformation puisqu'ils étaient considérés comme interdépendants.*

L'acériculture représente certainement un potentiel intéressant reconnu dans la région. Le contingentement de la production acéricole par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec crée un contexte qui freine actuellement son développement. Les discussions sur les produits de l'érable soulèvent l'importance de mettre des efforts sur la transformation et de trouver de nouveaux marchés spécialisés pour écouler des produits de qualité. En fait, comme l'a rapporté une productrice, il n'existe pas de milieu quand on parle de qualité. Si le produit n'est pas haut de gamme, il est bas de gamme et telle sera sa valeur.

Le manque de main d'œuvre spécialisée dans la transformation serait une lacune, d'où l'importance de la formation non seulement dans l'approvisionnement de la matière première mais également au niveau de la transformation. Il serait donc souhaitable que des groupes spécialisés en formation se penchent sur cette problématique. Il a d'ailleurs été précisé lors de l'atelier que des formations de qualité sont disponibles à St-Hyacinthe et le seront bientôt à La Pocatière. De plus, la consultation de personnes-ressources spécialisées dans le domaine est un investissement rentable pour une entreprise.

Finalement, comme l'ont souligné les participants de l'atelier sur les produits ornementaux et manufacturés, bien que les règlements et normes soient obligatoires et représentent des étapes complexes, on reconnaît leur importance pour sécuriser certains marchés.

### **1.3.3. Mise en marché**

L'accès aux marchés locaux semble difficile, ce qui fait que les transformateurs sont souvent peu intéressés à ce type de marché. En fait, on mentionne toute la pertinence de rendre accessible les produits locaux aux gaspésiens, mais le véritable marché se situe ailleurs. En effet, le marché gaspésien est vite saturé et ceci est encore plus vrai quand on parle de produits haut de gamme. Aussi, le fait de vendre à l'extérieur amène de l'argent neuf en région et permet le roulement de l'économie. Les grandes chaînes, quant à elles, sont exigeantes, coûteuses et demandent de gros volumes. Le marché touristique représente aussi un potentiel, encore une fois dans un créneau haut de gamme.

Dans tous les cas, il est certain que la transformation peut améliorer la rentabilité d'une entreprise mais on doit avant tout bien cibler sa clientèle. On reconnaît que la capitalisation peut être un problème, d'où l'importance des regroupements. D'une part, cela permet de partager les coûts et d'optimiser les investissements. D'autre part, cela permet de produire de plus grands volumes et donc, d'atteindre les marchés. De telles associations demandent un professionnalisme, notamment dans la standardisation des produits, dans le maintien de la qualité et dans l'approvisionnement.

### **Recommandations**

Une fois de plus, le travail en commun, comme le regroupement de machinerie ou encore pour la mise en marché, apparaît comme une piste de solution logique pour pallier aux problématiques rencontrées. Un centre d'expertise sur la mise en marché, le réseautage ou encore la mise en place d'un club d'exportation sont autant d'outils potentiels suggérés. La région bénéficie déjà d'une notoriété et la Gaspésie Gourmande est un outil promotionnel justement en place pour faciliter la promotion des produits gaspésiens. Il importe de le développer et de l'utiliser.

## **1.4. Conclusion de la synthèse des ateliers**

Le manque de connaissance du territoire freine le développement durable de ce créneau en émergence que représente les PFNL. Des outils pour la localisation et l'évaluation des quantités présentes sur le territoire sont nécessaires afin d'assurer la pérennité des ressources représentant un potentiel. Connaître les quantités présentes et leurs distributions est certes important mais connaître ce qui est exploité l'est également. Les outils de traçabilité qui permettent de connaître la provenance et les quantités couplés à un mode de gestion spécifique des produits sont parmi les solutions proposées. De plus, on voit des avantages à travailler avec des groupes de cueilleurs formés, améliorant le contrôle et le suivi terrain. Le marché parallèle n'aide aucunement à évaluer les quantités exploitables et exploitées. Le cadre législatif gouvernemental à l'heure actuelle, ne permet pas de bien contrôler ce type de marché puisqu'il est très populaire. Beaucoup d'informations existent mais il n'en demeure pas moins que nous sommes au début du processus d'acquisition de connaissances, particulièrement en

ce qui concerne le territoire. La recherche et le développement devront donc être des aspects très présents à court terme, en plus de la gestion des ressources et du transfert des connaissances. Le regroupement de l'information et son accessibilité sont également des problématiques soulevées. La formation est un point qui ressort très régulièrement non seulement pour l'approvisionnement, où l'on parle d'accréditation des cueilleurs, mais également pour la transformation. La main d'œuvre qualifiée est indispensable mais très coûteuse pour les compagnies qui exploitent les PFNL puisqu'elles doivent assumer les frais de formation, de la cueillette à la transformation.

L'if, l'un des PFNL les plus connus et problématiques, est un parfait exemple où le marché évolue étonnamment plus rapidement que la connaissance et où plusieurs erreurs ont été commises. Ce cas devrait nous servir d'expérience pour nous rappeler l'importance de respecter les étapes lorsqu'on vise le développement durable.

La valorisation de la matière première en région est l'un des points majeurs des discussions de la journée, non seulement dans la deuxième ou troisième transformation mais également dans la mise en valeur des résidus issus de la transformation. Les entreprises semblent éprouver des difficultés, faute de temps et de moyens financiers, pour l'innovation technologique, un incontournable dans la survie des entreprises œuvrant dans les produits manufacturés et ornementaux. L'importance des formules collectives au niveau de la machinerie, des infrastructures et de regroupements pour la transformation et la mise en marché sont toutes des pistes de solutions qui ont été soulevées. On comprend également l'importance d'offrir des produits de haute qualité, que ce soit pour l'exportation ou pour offrir aux touristes qui viennent découvrir la région. La région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a acquis une certaine notoriété, il faut la maintenir avec les produits déjà offerts et ceux à venir. Malgré le fait que les normes et règlements soient exigeants, cela contribue à maintenir une qualité de produits sur les marchés. Par contre, chacun des ateliers a soulevé la complexité de la législation.

Les différentes problématiques et suggestions ressorties durant cette journée rejoignent les propositions d'orientations régionales suggérées dans le chapitre PFNL du « Bilan forestier régional basé sur les connaissances » effectué par le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne (CDDFG). Celui-ci avait d'ailleurs profité du colloque « La mise en valeur des produits forestier non ligneux : Opportunité et défis » pour faire valider ce document près des intervenants régionaux. Le bilan sera présenté dans le cadre du colloque sur la gestion du savoir forestier les 6 et 7 octobre 2004 à Gaspé. D'ailleurs, le tableau 1 ci-après, issu de ce document, synthétise les acquis à conserver ainsi que les aspects à améliorer accompagnés de propositions d'orientation régionales<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Côté, M., Théau, J. et Fortin, S. 2004. Bilan forestier régional, basé sur les connaissances – Gaspésie - les Îles. Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne, 185 pages.

Tableau 1. Bilan sur les produits forestiers non ligneux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine et propositions d'orientations régionales.

Acquis à conserver	Propositions d'orientations régionales
Présence d'un <i>momentum</i> régional dans la volonté de développer les PFNL.	Canaliser l'énergie vers le développement structuré des activités de développement des PFNL.
Potentiel d'optimiser l'utilisation des ressources grâce aux PFNL.	Assurer la croissance des activités reliées aux PFNL dans une vision de développement durable.
Expertise régionale en émergence dans le domaine des PFNL.	Assurer la compilation des connaissances recueillies par les différents projets de développement de PFNL.

Aspects à améliorer	Propositions d'orientations régionales
Manque de connaissances sur l'écologie des espèces.	Sélectionner les espèces pertinentes.
	Développer des connaissances sur l'écologie, la disponibilité, les mécanismes de régénération, la dynamique de ces ressources et leur potentiel d'exploitation durable.
Manque de considération pour l'aspect durable de l'utilisation des PFNL.	Expérimenter la domestication, l'aménagement et la culture de plantes indigènes et non-indigènes,
	Former la main d'œuvre.
Absence de coordination régionale dans le développement du secteur des PFNL.	Structurer les activités de développement et de récolte des PFNL.
	Développer des partenariats et un réseautage régional, provincial et national.
	Développer et structurer une expertise régionale.
	Identifier des marchés disponibles pour les produits régionaux.
	Diffuser les connaissances sur les aspects scientifiques, légaux et fonctionnels liés à l'homologation des produits.
	Légaliser les activités économiques liées à la récolte et à la transformation.

## **2. SYNTHÈSE DE LA PLÉNIÈRE**

Est-ce que les produits forestiers non ligneux peuvent constituer un moteur de développement économique durable pour nos communautés ? Questionnement qui est l'essence même de cet événement, qui a apporté matière à réflexion durant les ateliers et constitué le point de départ de la plénière.

Ce colloque a mis en relief différentes problématiques reliées au développement durable des PFNL dont l'éclatement des nombreux acteurs concernés par ce créneau et par le fait même, prouvé le besoin de coordination afin de se donner les moyens de voir les PFNL devenir un moteur de développement économique durable pour le territoire.

Aucune réponse négative n'a été entendue ou sous-entendue durant la plénière mais nous en sommes à l'élaboration de stratégies communes qui permettraient ce développement organisé, structuré, efficace et rentable. Il a par ailleurs été souligné à quelques reprises durant cette journée l'importance de structurer le développement de ce créneau afin de combler les manques reliés à l'exploitation des PFNL sur le territoire, particulièrement par Monsieur Sylvain Fortin du CDDFG. Lors de la plénière, Monsieur Fortin a d'ailleurs souligné l'importance de récupérer et d'organiser les différentes informations afin de donner une suite. Bien que l'organisme pour lequel il est directeur (CDDFG) ne puisse prendre ce mandat dans son ensemble, il proposait de servir de lieu de rassemblement afin d'assurer une continuation.

Monsieur Christian Côté, représentant de l'Union des producteurs agricole (UPA) Gaspésie - Les-Îles-de-la-Madeleine a quant à lui, soulevé que les membres de son organisme possèdent l'intérêt et le potentiel pouvant être utiles à la diversification des PFNL. Ils sont donc très éveillés aux opportunités que peuvent représenter les PFNL et semblent prêts à participer concrètement au développement de ce créneau sur le territoire.

Encore une fois, on dénote la volonté de voir des suites apparaître. Dans son discours de fermeture, Monsieur Bertrand Berger, président de la Conférence Régional des Élus (CRÉ) de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, considère que les membres devront se pencher attentivement sur les possibilités d'assurer un suivi. Il précise que par son rôle et par les organismes qu'elle représente, la CRÉ pourrait jouer un rôle comme centre de coordination potentiel pour s'assurer que tous les aspects soulevés dans les actes soit traités. De plus, la Commission sectorielle Forêt reliée à la CRÉ pourrait également jouer un rôle. Il souligne que le gouvernement, puisqu'il a mis en place la CRÉ comme organisme de développement régional, pourrait très bien lui donner un tel mandat. D'ailleurs, le dépôt du rapport de la Commission Coulombe, qui contiendra différentes recommandations afin d'améliorer la gestion de la forêt publique et possiblement privée, pourrait inciter le gouvernement à donner des mandats directement à la CRÉ.

### **3. RECOMMANDATIONS DU COMITÉ**

Monsieur Jacques Rivière avait appuyé l'importance d'assurer un suivi durant la plénière en proposant que le comité organisateur, suite au dépôt des actes, prenne contact avec les différents organismes intéressés à poursuivre les démarches soulevées par cet événement. Les actes constituent en soi un outil de relance au sein des différents organismes qui ont démontré un intérêt et qui ont souligné l'importance de donner suite à cette première en Gaspésie.

Ces différents organismes, à savoir : La Conférence régionale des élus, le Consortium pour le développement durable de la forêt gaspésienne ainsi que l'Union des producteurs agricoles de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine devront être contactés afin de s'assurer qu'une stratégie commune soit lancée. Cela n'exclut pas l'implication d'autres organismes reliés de près ou de loin au développement durable de notre région. Le présent document, le colloque sur la gestion du savoir forestier ainsi que le rapport de la Commission Coulombe contribueront certainement à relancer et à définir les orientations régionales incluant les PFNL. Les organismes interpellés seront ainsi en mesure d'établir un plan d'action et distribuer les différents mandats aux organismes appropriés.